

COMMENT LA POLITIQUE DE COHÉSION PEUT-ELLE ÊTRE UTILISÉE POUR FINANCER DES PROJETS EN MONTAGNE ?

LE TOURISME

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La politique de cohésion est la plus grande politique d'investissement de l'Union européenne. Elle octroie des fonds destinés à réduire les disparités socio-économiques et territoriales entre les États membres et les régions de l'Union européenne. Cette politique reconnaît, dans l'article 174 du traité européen sur le fonctionnement de l'Union européenne, qu'une attention particulière doit être accordée aux régions de montagne.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

La politique de cohésion vise à atteindre les cinq objectifs suivants pour la période 2021-2027 :



Une Europe plus intelligente

innovation, numérisation, transformation économique et soutien aux PME



Une Europe plus verte

énergie verte et décarbonée, adaptation au changement climatique



Une Europe plus connectée

transports stratégiques, réseaux numériques, connectivité



Une Europe plus sociale

emplois de qualité, éducation, compétences, inclusion sociale et égalité d'accès aux soins de santé



Une Europe plus proche des citoyens

stratégie menée au niveau local, développement urbain et rural durable

POUR QUEL MONTANT ?

Au total, 392 milliards d'euros, soit près d'un tiers du budget total de l'UE, ont été affectés à la politique de cohésion pour la période 2021-2027. Ces fonds sont octroyés via quatre fonds principaux :

- 1 Le Fonds européen de développement régional (FEDER)
- 2 Le Fonds de cohésion
- 3 Le Fonds social européen plus (FSE+)
- 4 Le Fonds pour une transition juste (FTJ)

+

L'Union européenne a lancé le programme Next Generation EU, qui vise à soutenir la relance grâce à une enveloppe supplémentaire de 776,5 milliards d'euros au titre de la politique de cohésion pour la période 2021-2027.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Tous les 7 ans, l'Union européenne adopte un ensemble de principes et de priorités pour la politique de cohésion au niveau européen. Les autorités nationales et régionales de chaque État membre sont ensuite chargées de définir et de mettre en œuvre leur(s) propre(s) programme(s) opérationnel(s), en collaboration avec l'Union européenne. Ces programmes décrivent les priorités et les actions spécifiques pouvant faire l'objet d'un financement local au titre de la politique de cohésion. Outre ces programmes, la politique de cohésion est mise en œuvre par le biais des programmes Interreg qui financent des projets de coopération entre des régions de différents pays.



Ce projet est financé par la Direction générale de la Politique régionale et urbaine de l'Union européenne en vertu de la convention de subvention n° 2020CE16BAT209.



COMMENT LA POLITIQUE DE COHÉSION FAVORISERA-T-ELLE LES INVESTISSEMENTS DANS LE TOURISME DE MONTAGNE ?

Les zones de montagne sont de grandes destinations touristiques en Europe. En 2018, les Européens ont effectué 13 % de leurs voyages dans des régions montagneuses. Le tourisme est un secteur économique important pour les montagnes, car il favorise l'activité économique et l'emploi. Il permet également de **promouvoir le patrimoine naturel et culturel** de ces territoires. Cependant, le tourisme de montagne est confronté à de nombreux défis. Le secteur est exposé au changement climatique, qui a un impact sur la couverture neigeuse et le tourisme hivernal. Les emplois du secteur du tourisme sont également très **tributaires de la saisonnalité**. En outre, le tourisme de montagne est confronté à la nécessité de promouvoir le patrimoine tout en le protégeant, en évitant le surtourisme et en développant des pratiques touristiques plus durables.

Grâce à son objectif 2 « Une Europe plus verte », la politique de cohésion peut soutenir la diversification des activités touristiques et la **création de modèles de tourisme 4 saisons** et de pratiques touristiques plus durables. En outre, l'objectif 4 « Une Europe plus sociale » peut favoriser la **création d'emplois qualifiés et durables** et améliorer la mise en valeur du potentiel et la formation des acteurs du tourisme de montagne. En outre, des fonds peuvent être alloués au titre de l'objectif 5 « Une Europe plus proche des citoyens », qui vise à soutenir le développement durable des régions rurales montagneuses et à promouvoir les **initiatives locales et ascendantes**.

À quoi sert cette fiche d'information ? Cette fiche d'information a pour but de vous donner quelques **exemples pratiques** de la manière dont la politique de cohésion sera utilisée pour financer la lutte contre le changement climatique dans les régions montagneuses d'Europe entre 2021 et 2027.

SOURCES D'INSPIRATION



INTERREG POCTEFA

Objectif pertinent : développer les régions transfrontalières et en faire des destinations touristiques durables par la promotion d'un patrimoine culturel commun

Comment les régions montagneuses sont-elles prises en considération ? La liste des activités proposées mentionne spécifiquement les régions montagneuses, qui représentent une part importante des régions couvertes par le programme.

Quel type de projets peut être financé ?

- Les projets de diversification du tourisme, notamment ceux à soutenir le tourisme actif et nature, le tourisme expérientiel/sensoriel, le sport, le tourisme thermal, l'écotourisme et l'agrotourisme.
- Les projets visant à désaisonnaliser le tourisme de montagne et à accroître l'attrait de la région des Pyrénées auprès des touristes non avertis, tels que les familles et les personnes âgées.
- Valorisation des atouts locaux à des fins touristiques, tels que la gastronomie, l'artisanat, et diversité linguistique et culturelle.



Exemples de bénéficiaires : autorités publiques, agences de développement, acteurs économiques du tourisme, associations des secteurs du tourisme ou de la culture et de la création, organismes de recherche.

Plus d'informations : <https://www.poctefa.eu>
Contact : Communauté de travail des Pyrénées
info@poctefa.eu



Consultez la liste des régions éligibles en France, Andorre et Espagne



PROGRAMME OPÉRATIONNEL - RÉGION DE L'ÉGÉE-SEPTENTRIONALE

Objectif pertinent : renforcer le développement social, économique et environnemental, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les régions non urbaines.

Comment les régions montagneuses sont-elles prises en considération ? Ce programme souligne la nécessité de remédier à la désertification et de soutenir le développement des « zones intérieures montagneuses et semi-montagneuses des grandes îles de la région ».



Quel type de projets peut être financé ?

- Protection et promotion des ressources culturelles et naturelles
- Projets visant à développer les compétences des travailleurs, des demandeurs d'emploi et des populations vulnérables
- Soutien aux agences locales pour renforcer les capacités de planification, de gestion et de mise en œuvre des stratégies d'aménagement du territoire

Plus d'informations : <https://www.e-pepba.gr/>
Contact : Autorité de gestion de la région
Égée Septentrionale
info@e-pepba.gr



Région de l'Égée-
Septentrionale (Grèce)

INTERREG ITALIE-CROATIE

Objectif pertinent : favoriser une gestion plus stratégique et coordonnée du tourisme valorisant le patrimoine culturel, soutenant le tourisme alternatif et thématique, et stimulant l'emploi dans le secteur, tout en réduisant la vulnérabilité régionale dans ce secteur.

Comment les régions montagneuses sont-elles prises en considération ? La liste des activités proposées mentionne spécifiquement les régions montagneuses, qui représentent une part importante des régions couvertes par le programme.

Quel type de projets peut être financé ?

- Projets favorisant le tourisme expérientiel dans les régions périphériques et encourageant le développement d'offres et d'itinéraires coordonnés entre les régions côtières et intérieures
- Campagnes de marketing territorial visant à stimuler la diversification du tourisme dans les régions périphériques
- Création de marques transfrontalières et de projets pilotes sur le tourisme durable, campagnes d'information et activités de formation sur le tourisme durable à l'intention des autorités publiques et des voyageurs
- Études conjointes visant à évaluer les tendances, les flux et l'impact du tourisme



Exemples de bénéficiaires : organismes et autorités publics, entreprises privées, organisations touristiques, ONG, organisations de la société civile, groupes d'action locale.

Plus d'informations : <https://www.italy-croatia.eu>
Contact : Siège du secrétariat conjoint - Italie
js.italy-croatia@regione.veneto.it
Antenne du secrétariat conjoint - Croatie
js.it-hr.branch-offices@mrrfeu.hr

Consultez la liste des régions
éligibles en Italie et Croatie



INTERREG POLOGNE-SLOVAQUIE

Objectif pertinent : protéger le patrimoine national et culturel tout en favorisant un tourisme plus durable et plus intégré

Comment les régions montagneuses sont-elles prises en considération ? Le programme vise spécifiquement les destinations touristiques des régions de montagne et des sites Natura2000 et est donc ouvert aux bénéficiaires de ces régions.

Quel type de projets peut être financé ?

- Revitalisation de monuments culturels, extension de sentiers
- Développement et promotion d'offres, d'initiatives et de produits touristiques communs pour favoriser le développement économique et maintenir les emplois locaux



Exemples de bénéficiaires : sites Natura2000, entreprises, autorités publiques, ONG

Plus d'informations : <https://pl.plsk.eu>
Contact : Autorité de gestion - Ministère des
Fonds et de la Politique régionale
agnieszka.lubienska@mfipr.gov.pl



Consultez la liste des régions
éligibles en Pologne et Slovaquie



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CES FONDS ?

Les organisations publiques et privées peuvent recevoir un financement au titre de la politique de cohésion, à condition qu'elles apportent une valeur ajoutée à la mise en œuvre des projets. Ces organisations peuvent être partenaires de projet, mais elles peuvent aussi contribuer en qualité d'observateurs ou d'experts externes. Les particuliers ne peuvent généralement pas être partenaires de projet dans les programmes territoriaux, mais ils peuvent bénéficier de fonds au titre du FSE+. Les programmes opérationnels ci-dessus fournissent une liste non exhaustive de bénéficiaires potentiels.

Ce document a été élaboré en 2022 et se base sur la version préliminaire des programmes opérationnels. Par conséquent, une partie de son contenu est susceptible d'être modifiée. La version définitive des programmes opérationnels financés par la politique de cohésion 2021-2027 sera disponible via ce QR code :



QU'EST-CE QUE MONTANA174?

Montana174 est une campagne de communication visant à informer les montagnards des nombreuses opportunités offertes par la Politique de Cohésion dans les régions montagneuses. La Politique de Cohésion octroie des fonds en faveur de l'innovation numérique et sociale, de l'atténuation du et l'adaptation au changement climatique, du tourisme, de l'emploi des jeunes et de la mobilité.

www.montana174.org



La présente publication reflète uniquement le point de vue de son auteur. La Commission européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation des informations qu'elle contient.

